Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 19 (1874)

Heft: 6

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

No 6. Lausanne, le 21 Mars 1874.

XIXe Année.

Sommaire. — Hygiène militaire, par L. Rouge, médecin de division. [Suite.] — De l'économie des forces et de la discipline du feu, par le majorgénéral Bestagno. — Nouvelles et chronique

ARMES SPÉCIALES. — Siége de Strasbourg en 1870. (Suite.) — De l'instruction des recrues de cavalerie et de l'amélioration des remontes. (Fin.)

HYGIÈNE MILITAIRE

par le Dr Rouge, médecin de division. (Suite.) (1)

IV. Habitation du soldat. (Suite.)

2º CAMPS. — Si la troupe n'est pas cantonnée, si elle n'est pas

casernée, elle est campée.

Le séjour des camps est plus sain pour les soldats que celui des casernes. On a remarqué que le nombre des malades dans les premiers est la moitié de celui fourni par les garnisons; en Italie, par exemple, les admissions dans les hôpitaux sont, dans les camps d'instructions de 47 pour cent; dans les villes, elles arrivent à 94 pour cent.

La salubrité plus grande des camps tient à la dissémination des soldats sur de vastes étendues de terrain, l'insalubrité des garnisons à l'accumulation des hommes dans des bâtiments clos à étages multiples et mal aérés. Les fâcheuses expériences de l'agglomération des soldats dans de grandes casernes ont été partout prises en considération. Aussi l'on préfère aujourd'hui à ces édifices, malsains quoiqu'on fasse, les camps permanents pour l'instruction de la troupe.

Celle-ci est baraquée ou logée sous la tente.

Quoiqu'il en soit du genre de logement adopté, le camp sera placé dans un endroit salubre, sur un terrain déclive, sec, perméable, ayant une couche peu épaisse d'humus, un sous-sol rocailleux ou sablonneux. L'orientation variera suivant la direction des vents dominents. Il y aura à proximité de l'eau pure en abondance et du combustible en quantité suffisante. On évitera soigneusement le voisinage des marais, et, lorsqu'il est impossible de faire autrement, le camp sera placé entre le marais et le point d'où le vent souffle habituellement, afin que les miasmes palustres soient emportés au loin. On éloignera tout foyer suspect de décomposition organique.

a) Baraquements. — Les baraquements, déjà connus des Romains, qui les mettaient en pratique, sont maintenant adoptés de préférence

aux tentes par les états militaires.

En 4803, le camp baraqué de Boulogne fut établi pour 160,000 hommes et pour 9673 chevaux; les baraques s'étendaient sur plusieurs lignes d'une lieue chacune de longueur. Malgré les bons résultats de ce système de campement, Napoléon revint aux tentes, qui furent en honneur en France jusqu'à la guerre de Crimée.

⁽¹⁾ Voir notre no 4.